

Le Président-directeur général

H.E. Ban Ki-moon
Secretary-General
United Nations
New York, NY 10017
USA

Guyancourt, le 19 septembre 2017

Objet : Renouvellement de l'engagement d'Egis aux 10 principes du Pacte Mondial

Monsieur le Secrétaire général,

En 2016, le Groupe a renforcé sa politique en matière de développement durable en orientant sa stratégie sur deux axes majeurs : accélérer la transition énergétique et écologique des territoires et « booster » l'innovation.

Reconnue depuis 20 ans comme concepteur et exploitant de long terme, Egis accompagne les décideurs vers une économie bas carbone et les assiste dans leurs projets de mobilité et de villes plus agréables à vivre. L'étude prospective « Paris neutre en carbone en 2050 » réalisée par nos équipes pour le compte de la Mairie de Paris est un exemple de ce que nous savons faire pour nos clients. Et au-delà de Paris, cette étude est transposable à toutes les grandes villes du monde.

Révéler le potentiel des territoires, créer de la valeur pour nos clients tout en respectant la nature, telle est notre vocation.

Comment ? Grâce à la performance de notre processus d'innovation et aux innombrables possibilités du numérique : véritables clefs de voûte pour créer des villes intelligentes (smart cities), transformer les bio-ressources en énergie, et concevoir autrement et durablement.

Dans cette dynamique, le Groupe a rénové ses processus d'innovation pour les rendre plus agiles et plus ouverts aux parties prenantes. Une task-force de jeunes collaborateurs a été mobilisée pour challenger les idées nouvelles et approches en rupture. Cet incubateur d'idées et d'innovations stimule la créativité de nos collaborateurs et permet d'imaginer et d'expérimenter de nouveaux modèles économiques.

Imaginer un monde meilleur, voilà l'ambition que portent les femmes et les hommes d'Egis.

En tant que Président-directeur général, je renouvelle par cette lettre mon engagement dans la démarche du pacte Mondial de l'ONU, vecteur de progrès pour l'ensemble de nos métiers.

Nous convenons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte mondial des Nations Unies est la publication annuelle d'une communication sur le progrès (COP), exercice de responsabilité et de transparence qui rend compte publiquement de nos résultats et actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial. Pour ce faire, nous vous invitons à parcourir **notre site de reporting RSE** (www.rse-egis.fr bilingue français - anglais) intégrant notre communication sur nos progrès (COP 2016). Au travers de ce site, vous constaterez que les progrès accomplis traduisent notre volonté d'être un groupe engagé dans le développement durable, aussi bien sur le territoire français qu'à l'international.

Veuillez agréer, Monsieur le secrétaire général, l'expression de ma haute considération.

Nicolas Jachiet

